AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_207-DE
Reçu le 08/12/2023

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le jeudi 30 novembre 2023 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à l'Espace André Malraux de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 24 novembre 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Lucas – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Géraldine Schulte
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Philippe Boismoreau – Alfred Gonnard – Joël Constant – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis -Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet
Procurations	6	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Philippe Boismoreau à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Francis Lafaye à Jean-Pierre Chaumette Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_207-DE
Reçu le 08/12/2023

DELIBERATION N° 2023 /207 : (Code Nomenclature /111)
DATE : 30 NOVEMBRE 2023
RAPPORTEUR : Jean-Didier Andrieux
OBJET : Signature du protocole transactionnel dans le cadre du marché de construction lot n°9 Electricité du marché relatif à la construction d'un centre d'hébergement à énergies positive

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2044 du Code civil,

Vu le marché de travaux d'électricité CFO-CFA / Solaire dans le cadre de la construction d'un centre d'hébergement à énergie positive situé à Siorac avec l'entreprise BORDAS ELECTRIC le 3 avril 2018,

Le Président expose au Conseil communautaire que la réception des travaux du lot n°9 a été prononcée avec réserves le 18/12/2019.

Ces réserves portaient sur la fourniture, la pose et la mise en service d'onduleurs liés aux panneaux photovoltaïques.

Ces travaux n'ont pu être réalisés car la pose des panneaux photovoltaïques (objet du lot n°10) n'a pas été effectuée.

Les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques ont également fait l'objet d'une réserve à la réception et étant dans l'incapacité à définir les délais pour poser ce matériel, les panneaux photovoltaïques ont été retirés du lot n°10.

Les travaux relatifs à la pose et à la mise en service des onduleurs n'ont donc pu être réalisés et n'ont fait l'objet d'aucun avenant en moins-value.

Aussi, afin de solder le marché, il convient d'établir et de signer un protocole transactionnel permettant d'acter la non réalisation des travaux relatifs à la pose et à la mise en service des onduleurs et de solder le décompte général et définitif.

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_207-DE
Reçu le 08/12/2023

Le conseil communautaire à l'unanimité (1 abstention) décide:

- d'approuver le projet de protocole transactionnel joint en annexe conclu entre L'entreprise BORDAS ELECTRIC et la Communauté de communes du Périgord Ribéracois,

- d'autoriser le Président à signer le protocole transactionnel dans le cadre du marché susmentionné.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire : **Votes pour** : 51 **Votes contre** :0 **Abstentions** :1	Publié le 12 / 12 / 2023

La secrétaire de séance du 30 Novembre 2023
Murielle Cassier

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 08/12/2023 11:22:43